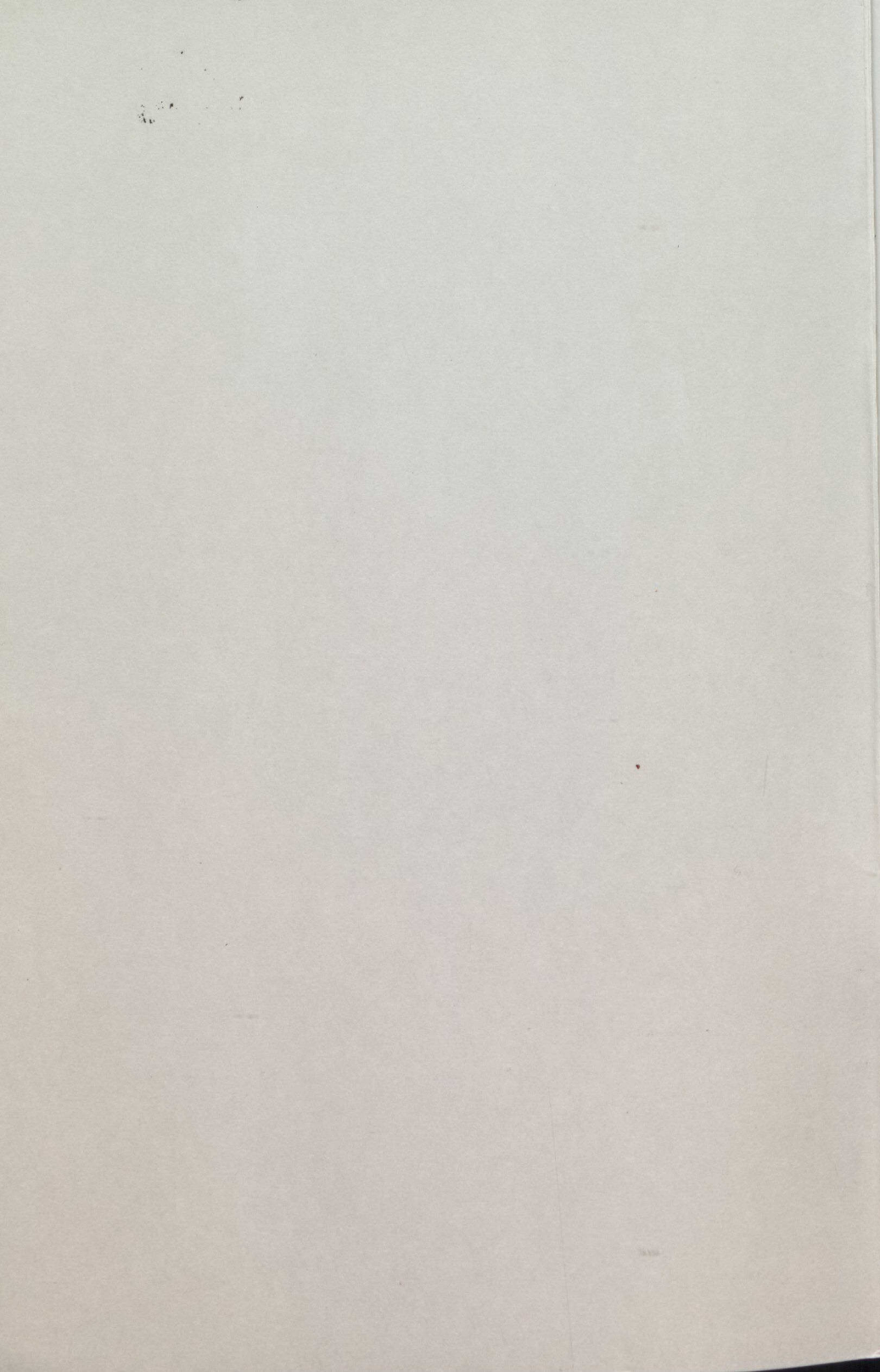


CAL
EA9
S50f
1982
DOCS

Canada

Le Canada au sein du Commonwealth

DOCUMENTS
N° 50



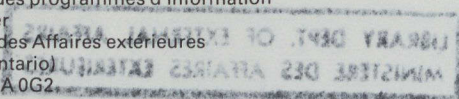
LIBRARY DEPT. OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le Canada au sein du Commonwealth

Publié en vertu de l'autorisation
de M. Mark MacGuigan
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures
Gouvernement du Canada, 1982

4B-272-198.

Direction des programmes d'information
à l'étranger
Ministère des Affaires extérieures
Ottawa (Ontario)
Canada K1A 0G2



Le Canada au sein du
Commonwealth

On peut reproduire cette brochure en toute liberté, qu'il s'agisse du texte intégral ou d'extraits (prière d'indiquer la date de parution).

Les brochures appartenant à la série *Documents* peuvent s'obtenir auprès des ambassades, des hauts-commissariats ou des consulats canadiens. Dans les pays où le Canada ne jouit d'aucune représentation diplomatique, prière de s'adresser à la Direction des programmes d'information à l'étranger, à l'adresse indiquée ci-dessus.

La diversité des races, des langues, des religions et des cultures que l'on rencontre au sein du Commonwealth est prodigieuse. Celui-ci forme une association unique en son genre. Elle permet à des personnalités spécialisées dans divers domaines de se réunir sans formalisme pour échanger en toute confiance leurs points de vue sur une multitude de sujets et essayer de déterminer la meilleure voie à suivre. Face à un monde menacé par la division, un monde où religions, idéologies, races, régions ou niveaux de développement économique sont autant de facteurs de discorde, l'association du Commonwealth parvient à s'élever au-dessus des intérêts nationaux et à envisager les problèmes des pays qui la composent dans une seule et même perspective. L'accord conclu par les chefs de gouvernement lors de leur réunion tenue à Lusaka en 1979, en vue de faire accéder le Zimbabwe à l'indépendance sous un système majoritaire, témoigne de l'importance des mécanismes positifs qui permettent de résoudre les crises internationales. Grâce aux efforts du Commonwealth, qui bénéficiait d'ailleurs de l'entier appui des Nations Unies, le peuple du Zimbabwe a obtenu gain de cause dans sa lutte pour l'émancipation.

Les principes de l'association furent exprimés de façon très élogieuse dans la Déclaration du Com-

monwealth, publiée en 1971 à Singapour, à l'issue de la Conférence des chefs de gouvernement du Commonwealth¹. Cet énoncé des principes communs à tous affirme la croyance des membres du Commonwealth dans les Nations Unies et les efforts qu'elles font pour favoriser la paix et l'ordre dans le monde ; à la liberté individuelle et au droit inaliénable de tous les citoyens de participer à l'édification de la société dans laquelle ils vivent ; au caractère condamnable des préjugés raciaux et de la discrimination ; aux principes de la dignité humaine et de l'égalité des hommes et à l'iniquité de la domination coloniale ; à la nécessité de faire disparaître progressivement les inégalités dans la répartition des richesses dans le monde ; et au rôle du Commonwealth en tant que moyen d'encourager la collaboration internationale. Dans la poursuite de leurs objectifs, les membres du Commonwealth croient pouvoir donner un exemple positif de collaboration entre les diverses nations, collaboration qui est indispensable à la paix et au progrès du monde moderne.

Les membres du Commonwealth
Au fur et à mesure que les colonies de l'Empire britannique devenaient souveraines et indépendantes, nombre de leurs dirigeants acquéraient la conviction qu'en raison de l'emploi d'une langue commune et de l'affi-

nité des mœurs, des institutions et des méthodes de travail de leurs peuples, il serait bon de maintenir leurs liens au sein d'une association. C'est ainsi que devait naître le Commonwealth actuel (ou Commonwealth des nations), une libre association de 46 pays indépendants répartis sur 6 continents et situés en bordure de 5 océans². Belize puis Antigua et Barbuda sont les deux derniers pays à s'y être joints, le premier, le 21 septembre 1981 et le second, le 1^{er} novembre 1981, lors de leur accession à l'indépendance.

Au sens le plus large, le Commonwealth regroupe les catégories suivantes : des membres de plein droit, des membres à titre spécial, des États associés, et enfin des territoires dépendants. Il comprend avant tout 43 États membres de plein droit, soit la Grande-Bretagne et 42 autres États indépendants qui, à un moment donné, relevaient de l'autorité britannique. Les 3 membres à titre spécial, soit Nauru, Tuvalu et Saint-Vincent, sont des États indépendants qui peuvent participer à toutes les activités du Commonwealth, y compris les activités régionales, sauf aux réunions des chefs de gouvernement et aux réunions des hauts fonctionnaires. Les États associés et les territoires autonomes ainsi que les territoires dépendants ne sont pas membres du Commonwealth de leur propre chef mais ils

participent aux activités du Commonwealth grâce à leurs liens avec les États membres de plein droit. De nouveaux membres sont recrutés parmi les États associés et les dépendances qui, à leur accession à l'indépendance, peuvent demander aux chefs des gouvernements membres du Commonwealth de les admettre comme membres de plein droit de cette association. Avec toutes ces catégories, le Commonwealth englobe le quart de la superficie terrestre, et sa population dépasse bien au-delà du quart de la population mondiale.

Parmi les 46 États membres du Commonwealth (43 de plein droit et 3 à titre spécial), 21 ont gardé une monarchie constitutionnelle. La reine Elizabeth II est le chef d'État du Canada et de 16 autres États membres. En Malaisie, les 9 dirigeants héréditaires des États malais de l'ouest de la Fédération élisent un souverain parmi eux. Celui-ci devient le chef d'État de l'ensemble du pays pour une durée de cinq ans. Lors de leur accession à l'indépendance, 2 pays membres, le Lesotho et le Swaziland, ont proclamé leurs Grands Chefs rois et chefs d'États. Le Royaume du Tonga a conservé un régime monarchique après avoir repris de la Grande-Bretagne, en 1970, la direction de ses affaires étrangères. Vingt-cinq membres de l'association ont adopté le régime républicain,

mais tous les membres reconnaissent la reine Elizabeth comme symbole de leur libre association et comme chef du Commonwealth.

États associés et territoires autonomes

Un « État associé » ou un territoire autonome au sein du Commonwealth est un État ayant accédé à une autonomie interne totale mais qui, en matière de défense et d'affaires étrangères, continue à dépendre de la Grande-Bretagne ou de la Nouvelle-Zélande, selon le cas. Cette association est libre et volontaire ; un État peut à tout moment proclamer son indépendance. Dans la région des Antilles, Saint-Christophe-Nevis et Anguilla demeurent des États associés et, en vertu d'un accord avec la Grande-Bretagne, ils en exercent les pouvoirs dans un large secteur des relations étrangères. La Grande-Bretagne se charge aussi des affaires étrangères du Brunei, sultanat de la côte nord-ouest de Bornéo, et participe à l'élaboration des dispositions relatives à la défense de cet État. Le Brunei est un protectorat de la Grande-Bretagne depuis 1888. Les îles Cook et Niue, dans le Pacifique Sud, jouissent aussi d'une pleine autonomie interne mais elles ont choisi de s'associer à la Nouvelle-Zélande. Les habitants de ces territoires sont citoyens néo-zélandais³.

Territoires dépendants

Dans le vocabulaire du Commonwealth, les territoires dépendants désignent quelque vingt colonies et territoires sous tutelle qui exercent leur autonomie à des degrés plus ou moins importants. Ces territoires dépendent de la Grande-Bretagne, de l'Australie ou de la Nouvelle-Zélande⁴.

Faits saillants dans l'évolution du Commonwealth

Le Commonwealth est le fruit d'une évolution de l'Empire britannique, qui a commencé au XIX^e siècle et dont plusieurs étapes importantes sont liées à l'histoire du Canada. Les faits saillants sont nombreux, mais comme point de départ, on pourrait choisir l'année 1839. Cette année-là, le Rapport de lord Durham était publié à la suite d'une enquête sur les causes des rébellions survenues dans le Haut-Canada et le Bas-Canada en 1836-1837. Parmi les recommandations formulées par lord Durham, l'une des principales était d'accorder une pleine autonomie interne aux gouvernements des colonies pour toute affaire qui les concernait. Selon les recommandations de lord Durham, le gouvernement impérial n'exercerait son autorité et ses fonctions que dans les domaines indispensables au maintien de l'unité impériale, dont le contrôle des relations étrangères, la réglementation du commerce, les révisions de la constitution et la vente des terres domaniales. Tous les autres pouvoirs et fonctions, dont ceux ayant trait à la dépense des fonds publics, seraient transférés aux gouvernements coloniaux qui les attribueraient à des conseils exécutifs responsables devant des Assemblées législatives élues. Les gouvernements coloniaux n'exerceraient ces pouvoirs et fonctions qu'aussi longtemps qu'ils conserveraient l'appui de la majorité des assemblées.

Après l'union du Haut-Canada et du Bas-Canada en 1840, cette recommandation fut appliquée progressivement et reconnue officiellement lorsque l'Acte, pour indemniser les personnes du Bas-Canada dont les propriétés avaient été détruites durant la rébellion, fut accepté par le gouverneur général, lord Elgin, et le gouvernement britannique en 1849. Cette loi établissait effectivement le principe de la pleine autonomie des gouvernements coloniaux en ce qui concernait la vaste gamme des questions relevant directement de leur compétence. Par la suite, ce principe d'un gouvernement responsable jouissant d'une grande autonomie à l'égard des questions intérieures fut largement appliqué dans tout l'Empire britannique. Son application générale entraîna d'immenses changements. En 1867, en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, le Canada devint le premier dominion autonome ; l'Australie acquit le statut de dominion en 1901, la Nouvelle-Zélande en 1907 et l'Afrique du Sud en 1909.

On peut sans doute considérer que la naissance du Commonwealth britannique, en tant qu'association distincte de l'Empire britannique, date de 1897, année où se tint la Conférence des colonies à Londres. Cette conférence était réservée aux représentants de la Grande-Bretagne et des colonies pourvues de gouvernements responsables. Lors de la

Conférence des colonies en 1907, il fut décidé qu'à l'avenir on appellerait ces rencontres « Conférences impériales » afin de refléter le nouveau statut des dominions⁵.

Des changements importants sont survenus entre 1914 et 1939, époque où le Canada et les autres dominions autonomes assumèrent une part grandissante de responsabilité dans la conduite de leurs relations avec d'autres pays. À la fin de la Première Guerre mondiale, le Canada, appuyé parfois par les autres dominions, réussit à affirmer son indépendance par rapport à la puissance impériale grâce à des accords et à des précédents qui, à leur tour, jetèrent les bases de l'évolution politique ultérieure. Dès 1919, lors des négociations de Versailles, les dominions obtinrent le droit de représentation distincte aux conférences internationales, et, dans les années 20, le droit à la représentation diplomatique dans les pays étrangers. Ces modifications apportées à la nature de leurs relations avec l'Empire firent l'objet du communiqué publié à l'issue de la Conférence impériale de 1926. Reprenant les recommandations présentées dans la déclaration de Balfour, le communiqué définissait la Grande-Bretagne et les dominions comme des communautés autonomes au sein de l'Empire britannique, égales en statut, et n'étant en aucune manière subordonnées les

unes aux autres, que ce soit pour leurs affaires intérieures ou extérieures, quoique unies par une allégeance commune envers la Couronne, et librement associées comme membres du Commonwealth des nations britanniques. Le Statut de Westminster (1931) traduisit sous forme de loi les décisions prises en 1926 puis à la Conférence impériale de 1930, et établit que les pouvoirs législatifs des parlements des dominions étaient égaux à ceux du Parlement britannique.

La Conférence impériale de 1926 fut également à l'origine d'une réorientation importante des rapports entre les dominions. Avant l'époque de la Première Guerre mondiale déjà, ces derniers étaient représentés à Londres par des hauts-commissaires qui négociaient directement avec les autorités britanniques⁶. Lorsqu'il fut décidé, à la Conférence de 1926, que les gouverneurs généraux des dominions ne représenteraient plus le gouvernement britannique mais plutôt la Couronne, celui-ci se fit représenter dans les dominions par des hauts-commissaires. Ces derniers assumèrent graduellement des fonctions diplomatiques et commencèrent à jouer le rôle d'intermédiaires entre les dominions et la puissance impériale ; puis les dominions eux-mêmes échangèrent des hauts-commissaires. (Les hauts-commissaires se distinguent des ambassadeurs principalement en ce

qu'ils sont accrédités auprès des chefs de gouvernement plutôt que des chefs d'État.)

Cette pratique s'est donc perpétuée dans les pays du Commonwealth qui ne reconnaissent plus le souverain d'Angleterre comme leur chef d'État commun. Elle reflète les relations spéciales qui unissent les membres de l'association. Actuellement, la plupart des pays membres du Commonwealth échangent des hauts-commissaires entre eux aussi bien qu'avec la Grande-Bretagne.

Découlant en partie de la Seconde Guerre mondiale, le mouvement d'indépendance des colonies de l'Asie du Sud et du Sud-Est devint irrépressible. Le 15 août 1947, le sous-continent indien fut divisé en deux États souverains : l'Inde et le Pakistan. Un an plus tard, Ceylan (Sri Lanka depuis 1972) accédait aussi à l'indépendance.

Un grand pas fut fait dans l'évolution du Commonwealth moderne peu après la naissance de ces nouveaux États. Lorsque l'Inde décida de devenir une république tout en souhaitant demeurer au sein du Commonwealth, l'allégeance commune envers la Couronne cessa d'être le critère essentiel de l'appartenance à l'association. En 1949, le communiqué de la Conférence des premiers ministres définit le nouveau rôle du monarque britannique au sein du Commonwealth, à savoir, celui d'un symbole de la libre association de

ses États membres indépendants et, à ce titre, de chef du Commonwealth. Cette nouvelle définition a permis à de nombreux pays dont les constitutions sont différentes de demeurer ou de devenir membres du Commonwealth.

Par suite de l'accession à l'indépendance de presque tous les pays africains au cours des années 60, les adhésions au Commonwealth se sont multipliées. En effet, les anciennes colonies anglaises ont décidé de ne pas s'en tirer à l'exception du Soudan, du Cameroun britannique et du Togoland méridional. Cette étape décisive de l'évolution du Commonwealth a confirmé le caractère multiracial de l'association, réalité qui devint évidente lors de la Conférence des premiers ministres à Londres, en mars 1961, quand, avec le consentement du premier ministre d'Afrique du Sud, les représentants du Commonwealth discutèrent de la politique raciale de ce pays. Un si grand nombre de représentants exprimèrent leur désapprobation au sujet des principes de l'apartheid contenus dans la nouvelle constitution de l'Afrique du Sud, que le premier ministre de ce pays décida de réétudier le désir qu'avait manifesté son gouvernement de demeurer au sein du Commonwealth, et se retira de l'association par la suite.

Avant l'accession à l'indépendance du Zimbabwe suite aux élections de 1980, la façon d'en arriver à

un système majoritaire était aussi l'une des principales préoccupations de l'association. Le Comité des sanctions fut établi par les chefs de gouvernement du Commonwealth réunis à la Conférence de Lagos en janvier 1966, notamment afin de réviser régulièrement l'effet des sanctions imposées par l'O.N.U. au gouvernement de la Rhodésie qui avait déclaré unilatéralement son indépendance, ainsi que les obligations particulières qui, éventuellement, découleraient de la tâche que s'était donnée le Commonwealth de venir en aide à la Zambie lorsque l'application, par ce pays, des sanctions prévues serait source de difficultés pour son économie. En 1976, le Commonwealth a accordé une aide analogue au Mozambique, bien que ce pays ne fasse pas partie du Commonwealth.

Le Commonwealth œuvre au sein de la communauté mondiale depuis 1975. Il y jouit de la plus haute estime grâce à l'efficacité avec laquelle il s'occupe des grandes questions politiques de l'heure, comme ce fut notamment le cas au Zimbabwe. La question épineuse de la Rhodésie, dont les Nations Unies ne réussirent à venir à bout pendant quinze ans, fut en fin de compte résolue grâce aux mesures prises par les chefs de gouvernement à Lusaka, en 1979. Ces mesures ouvrirent la voie aux pourparlers constitutionnels de Londres en vue de donner l'indépendance

au Zimbabwe. Des élections furent tenues sous la supervision d'un groupe d'observateurs indépendants et autonomes du Commonwealth, dont le Canada.

Suite à son rôle positif d'observateur des élections au Zimbabwe, le Commonwealth réunit un groupe de neuf observateurs venus de l'Australie, de la Barbade, du Botswana, du Canada, de Chypre, de la Grande-Bretagne, du Ghana, de l'Inde et de la Sierra Leone, en vue de jouer le même rôle lors des élections tenues en Ouganda en décembre 1980. C'était la première fois que l'on avait demandé à un organisme international d'observer les élections d'un État souverain. Cela permit au Commonwealth d'aider le peuple ougandais à reprendre confiance dans le système démocratique tout en favorisant, dans les conditions les plus difficiles, la restauration de la stabilité dans cette nation déchirée et dans l'ensemble de la région de l'Afrique orientale. Le Commonwealth démontra ainsi une fois de plus qu'elle pouvait donner suite à une demande urgente lancée par un de ses pays membres aux prises avec une question des plus complexes, dont la solution préoccupait grandement la communauté internationale.

Cette évolution du Commonwealth a amené un certain nombre de pays à s'en retirer ou à ne pas y adhérer. Le dernier retrait — celui du Pakistan — survint le 30 janvier 1972,

après que certaines nations du Commonwealth eurent reconnu le Bangladesh, l'ancien Pakistan oriental. L'Afrique du Sud, quant à elle, a rompu ses liens avec l'association le 31 mai 1961 parce qu'elle en désapprouvait la nouvelle orientation. La République d'Irlande s'en était dissociée le 18 avril 1949, après vingt ans de relations tendues avec la Grande-Bretagne. Enfin, ses aspirations grandissantes pour une autonomie totale vis-à-vis de la Grande-Bretagne ayant été aiguës par l'occupation japonaise, au cours de la Seconde Guerre mondiale, la Birmanie rejeta les modalités d'association établies dans la déclaration de Balfour, et opta, le 4 janvier 1948, pour le retrait en faveur de l'indépendance.

Nature de l'association du Commonwealth

Les fonctions essentielles du Commonwealth se définissent en deux mots : consultation et coopération. Comme l'indique le paragraphe liminaire de la Déclaration du Commonwealth, les gouvernements des pays membres du Commonwealth se consultent et collaborent pour favoriser les intérêts communs de leurs peuples, la compréhension internationale et la paix mondiale. Ces pays ont toute liberté d'appartenir à d'autres groupements, associations ou alliances, ou, bien entendu, d'adopter une politique de non-alignement.

Ils ne sont pas tenus de prêter leur assistance à un autre membre en cas d'agression, quoique la décision de l'un d'entre eux de ne pas agir, en un tel cas, ne manquerait pas d'inquiéter les autres.

Au début, les relations commerciales étaient la principale source de cohésion. Puis, avec le processus naturel de la croissance économique et de la libéralisation du commerce multilatéral survenu après la Seconde Guerre mondiale, le système préférentiel du Commonwealth perdit de son importance. L'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté économique européenne (C.E.E.), le 1^{er} janvier 1973⁷, devait lui porter un autre coup. Cependant, de façon générale, les liens commerciaux entre les pays du Commonwealth gardent leur importance, surtout du point de vue des nations en voie de développement que la Grande-Bretagne d'ailleurs s'est efforcée d'aider dans leurs négociations avec la C.E.E., afin que celle-ci leur accorde, à titre de pays associés, des conditions favorables à leur croissance économique.

Le Commonwealth, il faut le souligner, est une association internationale et n'est donc pas, au contraire des Nations Unies ou de l'Organisation des États américains, une organisation internationale dotée d'une charte assignant des pouvoirs et des responsabilités, d'une hiérarchie s'appuyant sur des conseils et des

comités chargés d'adopter — à la majorité — des résolutions officielles, après les avoir officiellement débattues. Le Commonwealth ne possède enfin aucun organe exécutif permanent ; les décisions y sont normalement prises d'un accord commun. Il n'a pas été créé à un moment défini par la volonté de ses membres de poursuivre une politique particulière ou de s'attaquer à la résolution de problèmes précis. Au contraire, le Commonwealth a évolué lentement, au rythme des initiatives et des aspirations de ses membres et, à leur demande, il a mis en œuvre divers programmes et activités dans de multiples domaines.

Le Secrétariat du Commonwealth

En 1965, les chefs de gouvernement du Commonwealth décidaient de doter l'association d'un Secrétariat afin de faciliter la consultation entre les membres et d'administrer des programmes de coopération. Le Secrétariat témoigne de l'esprit de coopération qui anime le Commonwealth ; il se compose de représentants de plus de vingt pays du Commonwealth. Tous les États membres versent une contribution à son budget. Le Secrétariat, qui rend compte de ses activités à l'ensemble des gouvernements du Commonwealth, est dirigé par un secrétaire général qui a des contacts directs avec les chefs de gouvernement. Sa fonction est de créer des conditions propices

à des échanges de vues dans un climat de bonne entente, de confiance et de simplicité. Depuis sa création, il constitue un centre de communications multilatérales entre les gouvernements du Commonwealth. Il sert aussi d'organe de centralisation et de liaison aux diverses institutions spécialisées et fonctionnelles du Commonwealth. Ses responsabilités sont les suivantes : faciliter et promouvoir la consultation bilatérale et multilatérale entre les membres, préparer et distribuer des mémoires sur les questions internationales qui intéressent particulièrement les pays membres, effectuer des études sur diverses questions d'ordre social, administratif, économique et culturel, organiser les nombreuses réunions du Commonwealth et y assurer les services de secrétariat.

Le premier secrétaire général du Commonwealth fut Arnold Smith, diplomate canadien qui a pris sa retraite en 1975 après dix ans à ce poste. Son successeur, Shridath S. Ramphal, ancien ministre des Affaires étrangères et de la Justice de la Guyane, a montré qu'il voue le même intérêt à un Commonwealth actif et ouvert sur le monde.

Réunions du Commonwealth

Le Commonwealth est devenu pour les gouvernements un organe de consultation de plus en plus utile et ce, à tous les niveaux⁸. Au niveau supérieur ont lieu les conférences des

chefs de gouvernement, qui se tiennent tous les deux ans dans les diverses capitales des pays membres. La dernière eut lieu à Melbourne, Australie, du 30 septembre au 7 octobre 1981. On peut mentionner au nombre des conférences tenues ces dernières années, celles de Lusaka (Zambie) en 1979, de Londres en 1977, de la Jamaïque en 1975, d'Ottawa en 1973, de Singapour en 1971, de Londres en 1969 et de Lagos (Nigeria) en 1966.

Le nombre de réunions de chefs de gouvernement tenues ailleurs qu'à Londres prouve bien que le Commonwealth moderne est à la fois décentralisé et non anglocentrique. Les réunions des chefs de gouvernement sont privées et confidentielles ; elles permettent aux dirigeants des pays membres de se rencontrer à titre individuel (non en délégations) et visent avant tout à leur fournir l'occasion de discuter de questions d'actualité internationale (économiques, politiques et autres) qui les intéressent et, entre autres, de faire une étude comparative de leurs modes de gouvernement. L'absence de protocole et l'atmosphère détendue de ces discussions favorisent des échanges de vues directs et permettent d'éviter les débats stériles et vides de sens.

On a douté à un certain moment que l'esprit de franchise et le caractère intime de ces réunions ne durent qu'un temps. En effet, il était

à craindre que l'augmentation du nombre des membres, le manque de points de rapprochement ainsi que les disparités économiques et l'importance croissante des groupements régionaux et autres, n'engendrent l'amertume et que les débats ne donnent que très peu de résultats positifs. Cependant, la réunion des chefs de gouvernement tenue à Ottawa en 1973 a permis de retrouver cette souplesse et cette simplicité qui étaient menacées de disparition.

Pour donner suite aux travaux accomplis par les chefs de gouvernement, de hauts fonctionnaires (habituellement secrétaires de cabinet ou fonctionnaires de rang égal) se rencontrent au cours de l'année succédant à celle de la conférence afin d'étudier les propositions soumises et d'organiser la prochaine réunion des chefs de gouvernement. Lors de la première réunion de ce genre, tenue à Ottawa en 1972, les délégués ont rédigé à l'intention des gouvernements un rapport sur le déroulement et l'ordre du jour des réunions des chefs de gouvernement et ont procédé à une étude préliminaire d'un nouveau sujet proposé par le premier ministre du Canada : l'étude comparative des modes de gouvernement, sujet qui a retenu l'attention des chefs de gouvernement lors des discussions qu'ils ont eues par la suite.

La réunion la plus récente des hauts fonctionnaires a eu lieu à Nico-

sie (Chypre) du 5 au 7 novembre 1980. On y discuta de l'avenir du Commonwealth dans les années 80, la délégation canadienne soulignant les liens qui existent entre les questions économiques et politiques, le rôle que joue le Commonwealth dans ses efforts de promouvoir une entente et un accord communs sur les questions d'envergure mondiale ainsi que sur la responsabilité qui incombe aux chefs de gouvernement de susciter la volonté commune sans laquelle on ne saurait résoudre les problèmes de notre planète.

Les chefs de gouvernement renvoient fréquemment l'étude de projets à des réunions plus spécialisées du Commonwealth. Lors de leur réunion de 1981 à Melbourne, ils reconnurent qu'il fallait susciter un nouvel esprit de coopération internationale et une nouvelle moralité auxquels le Commonwealth non seulement peut mais doit concourir. Les discussions portèrent sur les difficultés rencontrées par les pays en voie de développement et sur la façon dont le Commonwealth pourrait concourir à résoudre les questions Nord-Sud aussi bien quant au fond qu'à la forme. Les chefs de gouvernement s'engagèrent une fois de plus, dans la « déclaration de Melbourne », à promouvoir le dialogue entre les pays développés et ceux en voie de développement, grâce à une action rapide et efficace.

Au niveau ministériel, plusieurs réunions ont lieu à intervalles réguliers. Par exemple, les ministres des Finances se réunissent chaque année, juste avant la Conférence de la Banque mondiale (Banque internationale pour la reconstruction et le développement) et du Fonds monétaire international, afin d'étudier les récents changements survenus dans l'économie internationale. En 1975, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada a assisté à la réunion des ministres des Finances du Commonwealth où l'on a discuté du « Nouvel ordre économique international ». En outre, les ministres de la Justice, de la Santé et de l'Éducation se réunissent régulièrement, de même que d'autres ministres, lorsque les circonstances l'exigent. On peut citer à ce propos la réunion des ministres de l'Alimentation et de l'Agriculture à Londres (mars 1975) et celle de Dacca (Bangladesh, février 1981) qui ont conduit à la création de la Division de la production alimentaire et du développement rural du Secrétariat du Commonwealth. Par ailleurs, des représentants des gouvernements membres se rencontrent régulièrement pour étudier une vaste gamme de questions d'ordre technique.

*Coopération fonctionnelle
au sein du Commonwealth*

Des programmes choisis de coopération d'ordre pratique constituent

un secteur important de l'activité du Commonwealth. L'aide économique aux pays membres les moins développés représente depuis longtemps un sujet de préoccupation. Le Plan de Colombo fut le fruit d'une décision multilatérale qu'avaient prise les ministres des Affaires étrangères du Commonwealth après avoir étudié les problèmes politiques et économiques du Sud asiatique, à la Conférence de Colombo en janvier 1950. Au fur et à mesure que ce programme d'aide prenait forme dans les premiers mois de 1950, il fut décidé d'inviter les pays de la région concernée, qui ne faisaient pas partie du Commonwealth, à y participer. Cette décision fut prise pour assurer le progrès économique de tout le Sud et le Sud-Est asiatiques.

On fit un autre pas dans la voie de la coopération pratique et du développement lorsque les chefs de gouvernement prirent la décision, à la Conférence de Singapour de 1971, de créer le Fonds du Commonwealth pour la coopération technique (F.C.C.T.), auquel tous les membres (y compris les pays en voie de développement) versent des cotisations. Celles-ci permettent de financer les activités du Programme relatives à l'aide technique, à l'expansion aux exportations, à la formation et à l'éducation. Depuis sa création, le Fonds a permis d'envoyer plus de 1 100 experts et conseillers, la plupart en provenance des pays en voie

de développement, pour offrir à ces pays de l'aide technique. Le Fonds a également permis la formation, presque entièrement dans des pays en voie de développement, de 10 000 personnes en provenance d'autres pays en voie de développement. Entre juin 1979 et juin 1980, le Fonds avait entrepris ou approuvé quelque 400 nouveaux projets en Asie, en Afrique, dans les Antilles, dans le bassin de la Méditerranée et dans la région du Pacifique Sud.

La coopération pratiquée au sein du Commonwealth en matière d'éducation s'est traduite par la création du Programme de bourses d'études et de perfectionnement du Commonwealth, dans le cadre duquel 18 319 bourses ont été octroyées (dans 13 pays) de 1960 à 1978 et 1 074 subventions diverses en 1978-1979. Les chefs de gouvernement, réunis à Ottawa en 1973, ont approuvé la création, au sein du Commonwealth, d'un Programme pour la jeunesse. Ce programme, qu'administre le Secrétariat de l'association, met à la disposition de la jeunesse des bourses d'études, de perfectionnement et d'entraide, ainsi qu'un centre d'information et des centres de formation régionaux (Guyane, Zambie et Inde).

La Fondation du Commonwealth fut établie à la Conférence des chefs de gouvernement tenue à Londres en 1965, dans le but d'administrer un

fonds destiné à favoriser et à multiplier les échanges entre les associations professionnelles dans tout le Commonwealth. Les fonds, versés par les pays du Commonwealth et administrés par un Conseil d'administration indépendant et un petit comité à Londres, sont distribués en vue d'encourager la représentation aux conférences, de faciliter l'échange de visites entre les personnes exerçant une profession libérale, et d'aider à organiser des conférences et des centres professionnels. La Fondation s'emploie actuellement à encourager la formation d'associations non gouvernementales dans divers secteurs professionnels. Au cours de ses seize années d'existence, la Fondation a connu beaucoup de succès. Elle a fourni un appui financier à ces associations ainsi qu'à d'autres organismes semblables ; elle a contribué à la création de centres professionnels dans certaines capitales du Commonwealth et a financé des publications et des programmes de bourses à caractère professionnel. Qu'ils proviennent de pays industrialisés ou de pays en voie de développement, les membres de diverses professions profitent, individuellement ou collectivement, des activités de la Fondation.

Les chefs de gouvernement décidèrent, lors de leur réunion à Lusaka en 1979, d'élargir le mandat de la

Fondation pour y inclure, entre autres, les domaines de la culture, de l'information, du bien-être social et du développement rural. Ce nouveau mandat sera mis en œuvre parallèlement à un réexamen général des programmes et des priorités de la Fondation.

Aux institutions officielles du Commonwealth et à ses programmes à participation conjointe s'ajoutent enfin plus de 200 organisations non gouvernementales dont les activités s'étendent au niveau international⁹.

Engagement du Canada au sein du Commonwealth

La participation du Canada aux programmes multilatéraux et aux institutions du Commonwealth s'est traduite, au cours de l'année 1980-1981, par une contribution de 19 millions de dollars¹⁰. Cette somme comprend la contribution canadienne d'environ 10 millions de dollars au F.C.C.T. ainsi que des sommes importantes versées à la Fondation du Commonwealth et au Programme pour la jeunesse. Le gouvernement du Canada a plus que doublé depuis 1976 le montant de sa contribution aux programmes et aux institutions du Commonwealth. En outre, le Canada consacre plus de 330 millions de dollars par an à l'aide bilatérale aux pays du Commonwealth, secteur où se concentre sa politique d'aide au développement.

Le gouvernement du Canada a été l'hôte d'un certain nombre de conférences du Commonwealth : la réunion des hauts fonctionnaires et la Conférence des ministres des Télécommunications en 1972, la Conférence des chefs de gouvernement en 1973 et la réunion des ministres des Finances en 1974. En 1975, le Conseil des transports aériens du Commonwealth s'est réuni au Canada ainsi que la dixième Conférence du Commonwealth sur les mines et la métallurgie. En juin 1976, le Conseil du Commonwealth pour l'écologie humaine et le groupe spécial du Commonwealth constitué pour Habitat se sont réunis à Vancouver avant

la tenue de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains. La vingt-troisième Conférence parlementaire du Commonwealth s'est tenue à Ottawa en septembre 1977 et les ministres de la Justice du Commonwealth se sont réunis à Winnipeg en août de la même année. En 1978, la quatrième réunion du Conseil du Commonwealth pour les affaires de la jeunesse s'est déroulée à Ottawa. Le Canada a accueilli en 1980 le cinquième Congrès d'étude du Commonwealth du duc d'Edinburgh, consacré à l'homme dans le monde industrialisé. En septembre 1981 eut lieu, également à Ottawa, la quatrième Assemblée générale de l'Association d'arpentage et d'économie agraire.

Il y a également lieu de mentionner la réunion des hauts fonctionnaires à Kuala Lumpur (1978) et à Nicosie (1980), la réunion des ministres de l'Alimentation et de l'Agriculture, tenue à Dacca (Bangladesh), en février 1981, ainsi que la huitième Conférence du Commonwealth sur l'éducation, tenue à Sri Lanka en 1980.

Malgré les craintes formulées à diverses reprises au sujet de la survie du Commonwealth ou de l'importance à lui accorder, l'association ne cesse d'accroître son importance et son efficacité. Le nombre des États membres est passé d'à peine une demi-douzaine de pays indépen-

dants en 1957 à quarante-six (en date de novembre 1981) ; ses programmes fonctionnels, qui se sont sans cesse multipliés, couvrent maintenant une grande diversité d'activités ; et son orientation, d'anglocentrique qu'elle était, est devenue vraiment multilatérale : aucun État membre n'y prédomine. Un regard sur les dernières années devrait permettre de prédire la continuation et l'élargissement des activités où le Commonwealth a déjà fait ses preuves, soit la consultation et une coopération fonctionnelle et sélective. Lors de leur réunion de 1973, les chefs de gouvernement avaient formulé ainsi leur ligne de conduite pour l'avenir :

Les chefs de gouvernement sont convaincus que l'association a démontré, une fois de plus, sa vitalité et sa souplesse. Ils entendent tirer parti, dans toute la mesure du possible, des mécanismes existants afin de mettre en application les principes de la Déclaration du Commonwealth et d'accélérer le rythme du développement économique et social parmi ses membres les moins nantis¹¹.

Lors de la réunion de 1973, à Ottawa, le premier ministre Trudeau définissait ainsi l'association :

Le Commonwealth est pour nombre d'entre nous une fenêtre ou-

verte sur le monde... Pour les observateurs contemporains et même pour les historiens de demain, le mot « Commonwealth » sera définitivement associé au désir d'hommes et de femmes libres, représentant plus du quart de la population mondiale, de se rassembler afin de discuter et de se comprendre...

Cet « esprit d'Ottawa » a été réaffirmé à la conférence de 1975, tenue à la Jamaïque, que le premier ministre hôte a qualifiée de « concorde de Kingston ». Il se retrouve dans la façon dont on applique actuellement les décisions prises à ces deux réunions, comme le témoignaient les chefs de gouvernement lors de leur réunion à Londres, en 1977, où ils ont réaffirmé leur opposition à l'apartheid dans le domaine des sports ; et de nouveau, lors de leur réunion à Lusaka, en 1979, lorsqu'ils déclarèrent leur intention d'œuvrer ensemble pour faire disparaître toute forme de racisme et de préjugés raciaux.

Comme le déclarait l'éminent diplomate canadien et premier secrétaire général du Commonwealth, Arnold Smith, devant les chefs de gouvernement réunis en 1975, « le Commonwealth a changé énormément au cours des années pour devenir un instrument de plus en plus apte à résoudre les grands problèmes de la politique mondiale... »

Notes

- 1 On trouvera le texte de la Déclaration à l'annexe D.
- 2 On trouvera la liste des pays membres à l'annexe A.
- 3 Voir annexe B (liste des États associés et des territoires autonomes).
- 4 Voir annexe C (liste des territoires dépendants, indiquant leur lien avec une puissance métropolitaine).
- 5 La liste des conférences et des réunions des premiers ministres et des chefs de gouvernement figure à l'annexe E.
- 6 Le premier haut-commissaire du Canada à Londres fut nommé en 1880.
- 7 L'entrée de la Grande-Bretagne dans la C.E.E. ayant entraîné la fin de l'accord commercial qu'il avait conclu avec le Royaume-Uni ainsi que l'abolition des tarifs préférentiels dont il jouissait sur le marché britannique, le Canada a commencé à supprimer progressivement les arrangements préférentiels dont la Grande-Bretagne et l'Irlande bénéficiaient sur le marché canadien. De plus, un traitement préférentiel mutuel a été accordé à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande et des produits provenant de pays en voie de développement, membres du Commonwealth, bénéficient d'un accès préférentiel aux marchés canadiens.
- 8 Voir annexe F (liste partielle des organes de coopération et de consultation du Commonwealth).
- 9 L'annexe G donne une liste partielle de ces organisations.
- 10 Voir annexe H (organismes auxquels le Canada verse des fonds).
- 11 Réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth à Ottawa, en 1973. Extrait du communiqué final.

ANNEXES

№	№ документа	Дата	Содержание	№	№ документа	Дата	Содержание
1	1	1980	1	1	1980	1	1
2	2	1981	2	2	1981	2	2
3	3	1982	3	3	1982	3	3
4	4	1983	4	4	1983	4	4
5	5	1984	5	5	1984	5	5
6	6	1985	6	6	1985	6	6
7	7	1986	7	7	1986	7	7
8	8	1987	8	8	1987	8	8
9	9	1988	9	9	1988	9	9
10	10	1989	10	10	1989	10	10
11	11	1990	11	11	1990	11	11
12	12	1991	12	12	1991	12	12
13	13	1992	13	13	1992	13	13
14	14	1993	14	14	1993	14	14
15	15	1994	15	15	1994	15	15
16	16	1995	16	16	1995	16	16
17	17	1996	17	17	1996	17	17
18	18	1997	18	18	1997	18	18
19	19	1998	19	19	1998	19	19
20	20	1999	20	20	1999	20	20
21	21	2000	21	21	2000	21	21
22	22	2001	22	22	2001	22	22
23	23	2002	23	23	2002	23	23
24	24	2003	24	24	2003	24	24
25	25	2004	25	25	2004	25	25
26	26	2005	26	26	2005	26	26
27	27	2006	27	27	2006	27	27
28	28	2007	28	28	2007	28	28
29	29	2008	29	29	2008	29	29
30	30	2009	30	30	2009	30	30
31	31	2010	31	31	2010	31	31
32	32	2011	32	32	2011	32	32
33	33	2012	33	33	2012	33	33
34	34	2013	34	34	2013	34	34
35	35	2014	35	35	2014	35	35
36	36	2015	36	36	2015	36	36
37	37	2016	37	37	2016	37	37
38	38	2017	38	38	2017	38	38
39	39	2018	39	39	2018	39	39
40	40	2019	40	40	2019	40	40
41	41	2020	41	41	2020	41	41
42	42	2021	42	42	2021	42	42
43	43	2022	43	43	2022	43	43
44	44	2023	44	44	2023	44	44
45	45	2024	45	45	2024	45	45
46	46	2025	46	46	2025	46	46
47	47	2026	47	47	2026	47	47
48	48	2027	48	48	2027	48	48
49	49	2028	49	49	2028	49	49
50	50	2029	50	50	2029	50	50
51	51	2030	51	51	2030	51	51

УТВЕРЖДЕНО

Исполнительный директор / Исполнительный директор

Pays membres de plein droit ou à titre spécial du Commonwealth

Nota : Le Commonwealth, ou Commonwealth des nations (l'épithète « britannique » ne s'y applique plus), se compose de la Grande-Bretagne et des pays indépendants que la Grande-Bretagne gouvernait antérieurement, qui ont choisi de s'y affilier. Nauru, qui a accédé à l'indépendance en janvier 1968, de même que Tuvalu, en 1978, et Saint-Vincent, en 1979, sont des États du Commonwealth à titre de membres spéciaux : ils ont le droit de participer à toutes les réunions et activités fonctionnelles et peuvent jouir de l'assistance technique du Commonwealth, mais ils ne peuvent prendre part aux conférences des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth.

Pays membres	Superficie		Population	Capitale	Système de gouvernement*	Date d'adhésion
	(en km ²)	(en mi ²)				
Antigua et Barbuda	279	108	75 000	St. John's	M	1 ^{er} novembre 1981
Australie	7 686 884	2 967 909	14 420 000	Canberra	M	1 ^{er} janvier 1901
Bahamas	13 934	5 380	220 000	Nassau	M	10 juillet 1973
Bangladesh	142 776	55 126	81 219 000	Dacca	R	18 avril 1972
Barbade	429	166	248 000	Bridgetown	M	30 novembre 1966
Belize	22 965	8 867	145 000	Belmopan	M	21 septembre 1981
Botswana	569 800	220 000	728 000	Gaborone	R	30 septembre 1966
Canada	9 976 185	3 851 809	24 000 000	Ottawa	M	1 ^{er} juillet 1867
Chypre	9 251	3 572	644 000	Nicosie	R	13 mars 1961
Dominique	751	290	77 000	Roseau	R	3 novembre 1978
Fidji (îles)	18 316	7 072	589 000	Suva	M	10 octobre 1970
Gambie	10 367	4 003	554 000	Banjul	R	18 février 1965
Ghana	238 539	92 100	10 634 000	Accra	R	6 mars 1957
Grande-Bretagne	130 437	50 362	55 932 000	Londres	M	
Grenade	344	133	105 000	St. George's	M	7 février 1974
Guyane	214 970	83 000	817 000	Georgetown	R	26 mai 1966
Inde	3 268 103	1 261 816	631 726 000	New Delhi	R	15 août 1947
Jamaïque	10 989	4 243	2 101 000	Kingston	M	6 août 1962
Kenya	582 646	224 960	14 614 000	Nairobi	R	12 décembre 1963
Kiribati	683	264	55 000	Tarawa	R	12 juillet 1979
Lesotho	30 344	11 716	1 250 000	Maseru	MN	4 octobre 1966

Malawi	118 484	45 747	5 597 000	Lilongwe	R	6 juillet	1964
Malaysia	336 700	130 000	12 961 000	Kuala Lumpur	MN	31 août	1957
Malte	243	94	333 000	La Valette	R	21 septembre	1964
Maurice (île)	2 084	805	906 000	Port-Louis	M	12 mars	1968
**Nauru	20	8	7 000	Nauru	R	31 janvier	1968
Nouvelle-Zélande	268 676	103 736	3 148 000	Wellington	M	26 septembre	1907
Nigeria	923 772	356 669	78 982 000	Lagos	R	1 ^{er} octobre	1960
Ouganda	235 690	91 000	12 049 000	Kampala	R	9 octobre	1962
Papouasie- Nouvelle-Guinée	461 693	178 260	2 857 000	Port Moresby	M	16 septembre	1975
Sainte-Lucie	616	238	118 000	Castries	M	22 février	1979
**Saint-Vincent	388	150	103 000	Kingstown	M	27 octobre	1979
Salomon (îles)	29 785	11 500	205 000	Honiara	M	7 juillet	1978
Samoa occidentales	1 126	435	154 000	Apia	R	28 août	1970
Seychelles	442	171	62 000	Victoria	R	29 juin	1976
Sierra Leone	72 325	27 925	3 210 000	Freetown	R	27 avril	1961
Singapour	582	225	2 319 000	Singapour	R	15 octobre	1965
Sri Lanka	65 609	25 332	14 097 000	Colombo	R	4 février	1948
Swaziland	17 565	6 782	511 000	Mbabane	MN	6 septembre	1968
Tanzanie	939 703	362 820	16 363 000	Dar es-Salaam	R	9 décembre	1961
Tonga	745	288	92 000	Nukualofa	MN	4 juin	1970
Trinité-et-Tobago	5 128	1 980	1 118 000	Port of Spain	R	31 août	1962
**Tuvalu	25	10	10 000	Funafuti	M	1 ^{er} octobre	1978
Vanuatu	15 669	6 050	100 000	Port Vila	R	30 juillet	1980
Zambie	752 620	290 587	5 128 000	Lusaka	R	24 octobre	1964
Zimbabwe	390 623	150 820	6 683 000	Salisbury	R	18 avril	1980
Total	27 569 305	13 612 437	1 007 266 000				

En date du 1^{er} novembre 1981, le Commonwealth comptait 46 membres

* M : Monarchie dont le chef d'État est la reine Elizabeth

* MN : Monarchie nationale

* R : République

** Membre à titre spécial

États associés et territoires autonomes

Nota : Les États associés (y compris le Brunei, protectorat britannique) ainsi que les territoires dépendants, sans être membres de plein droit du Commonwealth, en font toutefois partie en ce qu'ils sont associés à des États membres.

États associés	Superficie		Population	Date d'obtention du statut
	(en km ²)	(en mi ²)		
Anguilla	90	35	6 500	1975
Saint-Christophe-Nevis	261	101	57 000	1967
<i>Protectorat britannique</i>				
Brunei	5 765	2 226	213 000	1888
<i>Territoires autonomes associés à la</i>				
<i>Nouvelle-Zélande</i>				
Cook (îles)	230	89	18 112	1965
Niue (îles)	259	100	6 000	1974
Total	6 505	2 551	300 612	

Territoires dépendants

Nota : Ces territoires, puisqu'ils dépendent de pays membres, sont considérés comme faisant partie du Commonwealth.

Territoire dépendant	de	Superficie		Population
		(en km ²)	(en mi ²)	
Antarctique (territoire australien de l')	l'Australie	6 043 153	2 333 264	
Antarctique (territoire britannique de l')	la Grande-Bretagne	1 295 000	500 000	100
Ashmore et Cartier (îles)	l'Australie	5	2	
Bermudes	la Grande-Bretagne	51	20	63 000
Caimans (îles)	l'Australie	259	100	16 000
Christmas (île)	l'Australie	134	52	3 094
Cocos (Keeling) (îles)	l'Australie	12	5	435
Corail (îles de la mer de)	l'Australie	2	1	
Falkland et dépendances (îles)	la Grande-Bretagne	12 173	4 700	2 000
Gibraltar	la Grande-Bretagne	5	2	29 000
Heard et MacDonald (îles)	l'Australie	782	302	
Hong Kong	la Grande-Bretagne	1 046	404	4 900 000
Monserrat	la Grande-Bretagne	101	39	12 160
Norfolk (îles)	l'Australie	33	13	1 900
Océan Indien (territoire britannique de l')	la Grande-Bretagne	54 390	21 000	2 000
Pitcairn (île)	la Grande-Bretagne	2	1	68
Sainte-Hélène	la Grande-Bretagne	121	47	6 000
Tokelau (îles)	la Grande-Bretagne	101	39	1 575
Turks and Caicos (île)	la Nouvelle-Zélande	432	166	7 000
Vierges britanniques (îles)	la Grande-Bretagne	152	59	10 484
Total		7 407 954	2 860 216	5 054 816

Déclaration du Commonwealth (Singapour, 1971)

Le Commonwealth des nations est une association volontaire d'États indépendants et souverains, responsables chacun de ses propres décisions politiques, unis dans un esprit de coopération et de consultation mutuelle pour favoriser les intérêts communs de leurs peuples, la compréhension internationale et la paix mondiale.

Les États membres du Commonwealth, répartis sur six continents et cinq océans, sont composés de peuples de races, de langues et de religions différentes et connaissent tous les stades du développement économique depuis les pays défavorisés en voie de développement jusqu'aux riches nations industrialisées. Ils englobent une grande variété de cultures, de traditions et d'institutions. L'appartenance au Commonwealth est compatible avec la liberté des gouvernements des États membres d'adhérer à tout autre groupe, association ou alliance ou de demeurer non alignés.

Malgré leur diversité, tous les États membres du Commonwealth reconnaissent certains principes communs. C'est par le respect de ces principes que le Commonwealth peut exercer son influence sur la société internationale pour le plus grand bien de l'humanité.

NOUS CROYONS que le maintien de la paix et de l'ordre dans le monde est essentiel à la sécurité et à la prospérité de l'humanité et nous offrons notre appui aux Nations Unies et nous nous efforçons de renforcer leur action en faveur de la paix dans le monde et leurs efforts pour apaiser les tensions entre les peuples.

NOUS CROYONS à la liberté de l'individu, à l'égalité des droits pour tous les citoyens, quelles que soient leur race, leur couleur, leurs croyances religieuses ou politiques, et à leur droit inaliénable de participer au façonnement de la société dans laquelle ils vivent par des procédés politiques libres et démocratiques. Nous nous efforçons donc de promouvoir dans

chacun de nos pays les institutions représentatives et les garanties de liberté individuelle reconnues par la loi, qui constituent notre patrimoine commun.

NOUS CONSIDÉRONS les préjugés raciaux comme un mal dangereux qui menace le sain épanouissement de la race humaine, et la discrimination raciale comme une véritable plaie sociale. Chacun d'entre nous s'acharnera à faire disparaître cette plaie de sa propre nation. Aucun pays n'accordera aux régimes qui pratiquent la discrimination une aide qui, d'après lui, contribuerait directement à favoriser ou à enraciner cette politique néfaste. Nous nous opposons à toutes les formes de domination coloniale et d'oppression raciale, et nous nous engageons à respecter les principes de la dignité et de l'égalité humaines. Nous nous efforcerons donc par tous les moyens de favoriser partout l'égalité et la dignité humaines ainsi que les principes d'autodétermination et d'antiracisme.

NOUS ESTIMONS que les disparités actuelles dans la répartition des richesses entre les hommes sont trop marquées et ne doivent pas être tolérées ; elles créent aussi des tensions dans le monde. Nous nous proposons de les faire disparaître progressivement. Nous emploierons donc nos efforts à vaincre la pauvreté, l'ignorance et la maladie, en élevant les niveaux de vie et en réalisant une société internationale plus équitable. À cette fin, nous envisageons de libéraliser le plus possible les échanges internationaux, à des conditions justes et équitables pour tous en tenant compte des exigences particulières des pays en voie de développement, et d'encourager l'acheminement vers ces pays de ressources suffisantes, tant publiques que privées, conscients de l'importance d'agir ainsi dans un véritable esprit d'association et de créer à cette fin dans les pays en voie de développement, des conditions propices à leur croissance et à des investissements soutenus.

NOUS CROYONS que la coopération internationale est essentielle pour faire disparaître les causes des guerres, pour promouvoir la tolérance, pour combattre l'injustice et pour assurer le développement de tous les peuples du monde. Nous sommes convaincus que le Commonwealth est l'une des associations les plus aptes à atteindre ce but.

Dans la poursuite de ces principes, les membres du Commonwealth croient pouvoir donner un exemple positif de l'attitude

multinationale qui est essentielle à la paix et au progrès du monde moderne. L'association repose sur la consultation, la discussion et la coopération. En rejetant la contrainte comme instrument de politique, ils reconnaissent que la sécurité de chaque État membre en cas d'agression de l'extérieur est un sujet d'inquiétude pour tous les membres. L'association offre une foule de possibilités d'échanges permanents de connaissances et d'opinions sur des questions professionnelles, culturelles, économiques, juridiques et politiques entre les États membres. Nous avons l'intention d'encourager et d'étendre ces relations car nous croyons que notre association multinationale peut accroître la compréhension entre les hommes et entre les pays, aider à éliminer la discrimination fondée sur les différences de race, de couleur ou de croyance, maintenir et raffermir la liberté individuelle, contribuer à enrichir la vie de chacun, et promouvoir fortement la cause de la paix entre les peuples.

Conférences du Commonwealth

Évolution des réunions des chefs de gouvernement

Conférences des colonies

1887	Londres	4 avril au 9 mai
1894	Ottawa	28 juin au 9 juillet
1897	Londres	24 juin au 31 juillet
1902	Londres	30 juin au 11 août
1907	Londres	15 avril au 14 mai

Conférences impériales

1911	Londres	23 mai au 20 juin (n'a pas eu lieu)
1917	Londres	21 avril au 27 avril
1921	Londres	20 juin au 5 août
1923	Londres	1 ^{er} octobre au 8 novembre
1926	Londres	19 octobre au 23 novembre
1930	Londres	1 ^{er} octobre au 14 novembre
1932	Ottawa	21 juillet au 20 août (Conférence économique impériale)
1937	Londres	14 mai au 15 juin

Réunions des premiers ministres

1944	Londres	1 ^{er} mai au 17 mai
1946	Londres	1 ^{er} mai au 23 mai
1948	Londres	10 octobre au 22 octobre
1949	Londres	21 avril au 27 avril
1951	Londres	4 janvier au 12 janvier
1953	Londres	3 juin au 9 juin
1955	Londres	31 janvier au 8 février
1956	Londres	27 juin au 6 juillet
1957	Londres	26 juin au 5 juillet
1960	Londres	3 mai au 13 mai
1961	Londres	8 mars au 17 mars
1962	Londres	10 septembre au 19 septembre
1964	Londres	8 juillet au 15 juillet
1965	Londres	17 juin au 21 juin

1966	Lagos	11 janvier au 12 janvier
1966	Londres	6 septembre au 15 septembre
1969	Londres	7 janvier au 15 janvier

Réunions des chefs de gouvernement

1971	Singapour	14 janvier au 22 janvier
1973	Ottawa	2 août au 10 août
1975	Kingston (Jamaïque)	29 avril au 5 mai
1977	Londres	8 juin au 16 juin
1979	Lusaka	1 ^{er} août au 7 août
1981	Melbourne	30 septembre au 7 octobre

Organes de coopération et de consultation du Commonwealth*

Réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth (biennale)
 Réunion des hauts fonctionnaires (biennale)
 Réunion des ministres des Finances du Commonwealth (annuelle)
 Réunion des ministres de la Justice du Commonwealth (biennale)
 Conférence des ministres de l'Éducation du Commonwealth (triennale)
 Conférence du Commonwealth sur la médecine (triennale)
 Conférence du Commonwealth sur la sylviculture (quinquennale)
 Conférence des administrateurs des Postes du Commonwealth (biennale)
 Comité de liaison du Commonwealth en matière d'éducation
 Conférence du Commonwealth sur la radiodiffusion et la télévision (biennale)
 Comité consultatif du Commonwealth pour la recherche spatiale
 Comité de liaison du Commonwealth

Organisations non gouvernementales

Conférence de l'Association parlementaire du Commonwealth (annuelle)
 Conférence des magistrats du Commonwealth (biennale)
 Conférence de l'Union de la presse du Commonwealth (quinquennale)
 Conférence du Commonwealth sur l'ingénierie (quadriennale)
 Conférence des universités du Commonwealth (quadriennale)

Institutions subventionnées par les gouvernements

Secrétariat du Commonwealth
 Conseil consultatif du Commonwealth pour la recherche aéronautique
 Bureaux de l'agriculture du Commonwealth
 Conseil des transports aériens du Commonwealth
 Programme du Commonwealth pour la promotion du livre
 Organisation des sciences de la défense du Commonwealth
 Institut de sylviculture du Commonwealth
 Fondation du Commonwealth
 Institut du Commonwealth
 Service juridique consultatif du Commonwealth
 Comité du Commonwealth sur le traitement des minéraux
 Comité des ressources minérales et de géologie du Commonwealth
 Programme spécial du Commonwealth pour l'aide à l'éducation au Zimbabwe

Programme de bourses d'études et de perfectionnement du Commonwealth
Comité scientifique du Commonwealth
Fonds du Commonwealth pour la coopération technique
Conseil des télécommunications du Commonwealth
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth
Programme du Commonwealth pour la jeunesse

* Liste partielle

Associations et organisations non gouvernementales*

Association des architectes du Commonwealth
 Association du Commonwealth pour les études littéraires et linguistiques
 Association des étudiants du Commonwealth
 Association des universités du Commonwealth
 Association des musées du Commonwealth
 Association des planificateurs du Commonwealth
 Association du Commonwealth pour l'arpentage et la gestion des terres
 Société d'aide aux sourds du Commonwealth
 Conseil d'administration de l'éducation du Commonwealth
 Conseil des ingénieurs du Commonwealth
 Fédération des infirmières du Commonwealth
 Bureau des géographes du Commonwealth
 Bureau juridique du Commonwealth
 Association des bibliothécaires du Commonwealth
 Association des magistrats du Commonwealth
 Association médicale du Commonwealth
 Association parlementaire du Commonwealth
 Association des pharmaciens du Commonwealth
 Union de la presse du Commonwealth
 Association des vétérinaires du Commonwealth
 Conseil des institutions minières et métallurgiques du Commonwealth
 Fédération des chambres de commerce du Commonwealth
 Royal Commonwealth Society
 Royal Overseas League

* Liste partielle

Organismes auxquels le Canada verse des fonds

- 1) **Secrétariat du Commonwealth**
La contribution de tous les membres de l'association est fixée d'après le barème des quotes-parts des Nations Unies. La Grande-Bretagne verse la quote-part la plus élevée qui est de 30 p. 100 alors que 16 membres fournissent la quote-part la moins élevée qui est de 0,75 p. 100. Pour 1980-1981, la quote-part du Canada était de 17,8 p. 100, c'est-à-dire de 1 616 000 \$ sur un budget de 9 074 000 \$. (Crédits du ministère des Affaires extérieures)
- 2) **Fonds du Commonwealth pour la coopération technique**
Tous les pays membres du Commonwealth versent des contributions à ce programme, mais celles-ci sont volontaires. Le Canada a convenu de verser pendant trois ans, à partir de 1973, et jusqu'à concurrence de 3 millions de dollars par année, un montant égal à 200 p. 100 des contributions que les membres moins développés se sont engagés à donner. Ce plafond a été dépassé en 1974-1975, et une révision en hausse allant jusqu'à 4 millions de dollars a été annoncée à la réunion des chefs de gouvernement en 1975. Au cours de 1980-1981, le Canada a contribué pour 10 millions de dollars du budget d'environ 23 millions de dollars. Cette contribution représente 40 p. 100 du budget de 1980-1981. (Crédits de l'A.C.D.I., Agence canadienne de développement international)
- 3) **Fondation du Commonwealth**
Trente-sept pays du Commonwealth versent des contributions à ce programme, mais celles-ci sont volontaires. Au cours de 1980-1981, le Canada a versé 676 000 \$, ce qui représente 32 p. 100 du budget total. (Crédits du ministère des Affaires extérieures)
- 4) **Programme du Commonwealth pour la jeunesse**
Vingt-neuf pays du Commonwealth versent des contributions à ce programme, mais celles-ci sont volontaires. Au cours de 1980-1981, le Canada a versé 500 000 \$, ce qui constitue 23 p. 100 du budget total de 2 238 000 \$. (Crédits du ministère des Affaires extérieures)
- 5) **Institut du Commonwealth**
Les contributions à l'Institut sont volontaires. Au cours de l'année financière 1980-1981, le Canada a versé 20 000 \$ pour l'entretien de l'exposition canadienne. (Crédits du ministère des Affaires extérieures)
- 6) **Programme de bourses d'études et de perfectionnement du Commonwealth**
Des bourses sont accordées, à titre gracieux, par 15 pays du Commonwealth. Le Canada a versé, pour l'année financière 1980-1981, 2,78 millions de dollars, ce qui représente 200 bourses. (Crédits de l'A.C.D.I.)
- 7) **Programme spécial du Commonwealth pour l'aide à l'éducation au Zimbabwe**
Les contributions au programme sont volontaires. Pour l'année financière 1980-1981, le Canada a versé une contribution de 200 000 \$. (Crédits de l'A.C.D.I.)

- 8) **Bureaux de l'agriculture du Commonwealth**
 Pour l'année financière 1980-1981, le Canada a convenu de verser 580 000 \$, ce qui représente 20 p. 100 d'un budget total de 3 millions de dollars. Vingt-sept pays du Commonwealth versent des contributions volontaires. (Crédits du ministère de l'Agriculture)

- 9) **Service juridique consultatif du Commonwealth**
 Les contributions sont volontaires. Pour l'année financière 1980-1981, le Canada a versé 10 000 \$ au bénéfice de ce service. (Crédits de l'A.C.D.I.)

- 10) **Institut de sylviculture du Commonwealth**
 Les contributions sont volontaires. Le Canada a convenu de verser 8 000 \$ à l'Institut au cours de la période 1980-1981. (Crédits du ministère de l'Environnement)

- 11) **Comité scientifique du Commonwealth**
 Vingt-deux pays du Commonwealth y versent des contributions volontaires. Le Canada a versé 94 000 \$ pour l'année financière 1980-1981, ce qui représente 18 p. 100 d'un budget total. (Crédits du département d'État chargé des Sciences et de la Technologie)

- 12) **Conseil des transports aériens du Commonwealth**
 En 1980-1981, le Canada a versé 56 000 \$ au Conseil, ce qui représente 18 p. 100 d'un budget total de 312 000 \$. La quote-part des membres est déterminée selon le barème appliqué aux contributions versées au Secrétariat du Commonwealth. Trente-deux membres du Commonwealth y contribuent. (Crédits du ministère des Affaires extérieures)

- 13) **Conseil consultatif du Commonwealth pour la recherche aéronautique**
 Pour l'année financière 1980-1981, le Canada a versé 8 400 \$ à ce conseil, ce qui représente 26 p. 100 du budget total. Huit pays du Commonwealth y contribuent. (Crédits du Conseil national de recherches du Canada)

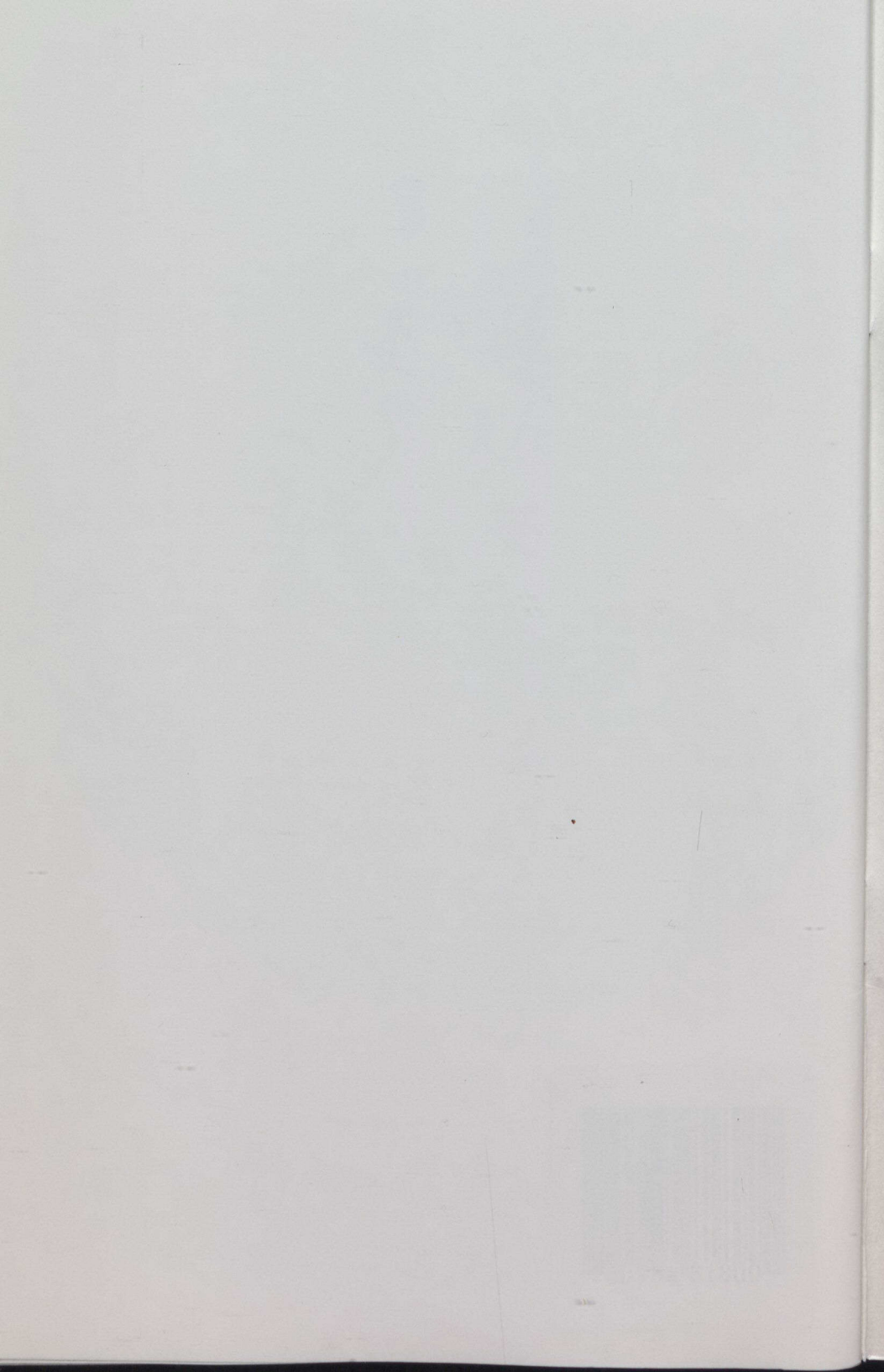
- 14) **Commission des sépultures de guerre du Commonwealth**
 Au cours de l'année financière 1980-1981, le Canada a versé 2 630 329 \$, soit 10 p. 100 d'un budget total de près de 30 millions de dollars. Les contributions sont évaluées selon le nombre de sépultures qu'un membre possède. (Crédits du ministère des Affaires des anciens combattants)

Nota : Pour l'année financière 1980-1981, le gouvernement canadien, par le biais des Affaires extérieures ou d'autres ministères, a versé plus de 19 millions de dollars aux organismes susmentionnés. (Les contributions — de plus de 330 millions de dollars — versées au titre de l'aide bilatérale à des pays du Commonwealth au cours de l'année financière 1980-1981, ainsi que les fonds accordés aux Banques africaine et asiatique de développement et à la Banque de développement des Caraïbes, ne sont pas compris dans ce montant.)

Annexe 1 - Liste des services existants

- 1) Bureaux de l'agriculture du Commonwealth existants
- 2) Services agricoles existants
- 3) Services vétérinaires existants
- 4) Services de santé animale existants
- 5) Services de santé humaine existants
- 6) Services de santé communautaire existants
- 7) Services de santé mentale existants
- 8) Services de santé publique existants
- 9) Services de santé environnementale existants
- 10) Services de santé communautaire existants
- 11) Services de santé communautaire existants
- 12) Services de santé communautaire existants
- 13) Services de santé communautaire existants
- 14) Services de santé communautaire existants
- 15) Services de santé communautaire existants
- 16) Services de santé communautaire existants
- 17) Services de santé communautaire existants
- 18) Services de santé communautaire existants
- 19) Services de santé communautaire existants
- 20) Services de santé communautaire existants
- 21) Services de santé communautaire existants
- 22) Services de santé communautaire existants
- 23) Services de santé communautaire existants
- 24) Services de santé communautaire existants
- 25) Services de santé communautaire existants
- 26) Services de santé communautaire existants
- 27) Services de santé communautaire existants
- 28) Services de santé communautaire existants
- 29) Services de santé communautaire existants
- 30) Services de santé communautaire existants
- 31) Services de santé communautaire existants
- 32) Services de santé communautaire existants
- 33) Services de santé communautaire existants
- 34) Services de santé communautaire existants
- 35) Services de santé communautaire existants
- 36) Services de santé communautaire existants
- 37) Services de santé communautaire existants
- 38) Services de santé communautaire existants
- 39) Services de santé communautaire existants
- 40) Services de santé communautaire existants
- 41) Services de santé communautaire existants
- 42) Services de santé communautaire existants
- 43) Services de santé communautaire existants
- 44) Services de santé communautaire existants
- 45) Services de santé communautaire existants
- 46) Services de santé communautaire existants
- 47) Services de santé communautaire existants
- 48) Services de santé communautaire existants
- 49) Services de santé communautaire existants
- 50) Services de santé communautaire existants





LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01007378 4



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

ISSN 0228-3816